

**N° 2****Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Le 12 décembre 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de Mme Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient présents :Représentant le Département des Landes :

- Mme Sandra TOLLIS
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Damien DELAVOIE

Représentant la Communauté de communes Côte Landes Nature :

- M. Gilles DUCOUT
- M Gérard NAPIAS

Représentant les communes du Littoral :

- M. Ghislain COLMAGRO - Commune de Biscarrosse
- M. Rudy MARECHAL - Commune de Capbreton
- M. Patrick FRAGNEAU - Commune de Gastes
- M. Jean WATIER - Commune de Lit-et-Mixe
- M. Christian BOIREAU - Commune de Messanges
- M. Daniel PUJOS - Commune de Mimizan
- Mme Nadine DURU - Commune d'Ondres
- M. Bernard COMET - Commune de Sainte-Eulalie-en-Born
- M. Gérard BERNARD - Commune de Seignosse
- M. Michel VILLEGER - Commune de Soorts-Hossegor
- M. Nicolas DOMET - Commune de Tarnos
- M. Cédric LAUSSU - Commune de Vieille-Saint-Girons
- M. Thomas ESPIL - Commune de Vieux-Boucau

Avaient donné procuration :

- M. Louis GALDOS à Mme Sandra TOLLIS
- M. François GUILLAMET à M. Daniel PUJOS
- Mme Frédérique CHARPENEL à M. Thomas ESPIL

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Eva BELIN
- Mme Sophie WEBER -Communauté de Communes de Mimizan
- M. Romain BRUNET - Communauté de Communes Côte Landes Nature
- Mme Véronique BREVET - Commune de Labenne
- Mme Monique LAGOUETTE - Commune de Saint-Julien-en-Born

Assistaient également à la réunion :

- M. Jérôme BIREPINTE, commune de Seignosse
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Jean-François MOZAS, M. Andoni ZUAZO, M. Nicolas MENGIN, M. Cyrille LE GALL ET Mme Sylvie DUPOUY, Direction de l'Environnement
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

* * *



Le Comité Syndical,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental en date du 21 novembre 2025 désignant un nouveau délégué auprès du Syndicat Mixte du Littoral Landais,

VU les statuts du Syndicat Mixte,

VU le rapport de la Présidente,

CONSIDERANT qu'à la suite de la désignation d'un nouveau délégué du Département auprès du Syndicat du Littoral Landais, il y a lieu de procéder à l'élection de la Commission d'appel d'offres à caractère permanent du Syndicat Mixte,

CONSIDERANT qu'outre le Président du Syndicat Mixte, la Commission d'appel d'offres est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants,

CONSIDERANT la liste unique présentée comportant les membres suivants :

- Titulaires : M. Louis GALDOS, M. François GUILLAMET, Mme Monique LAGOUHEYTE, M. Thomas ESPIL, M. Michel VILLEGER
- Suppléants : Mme Muriel LAGORCE, M. Gilles DUCOUT, Mme Françoise AGIER, Mme Véronique BREVET, M. Cédric LAUSSU

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'élire en qualité de membres de la commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte du Littoral Landais, outre le Président du Syndicat Mixte, Président de droit de la commission d'appel d'offres :

a - en qualité de membres titulaires

- . M. Louis GALDOS
- . M. François GUILLAMET
- . Mme Monique LAGOUHEYTE
- . M. Thomas ESPIL
- . M. Michel VILLEGER

b - en qualité de membres suppléants

- . Mme Muriel LAGORCE
- . M. Gilles DUCOUT
- . Mme Françoise AGIER
- . Mme Véronique BREVET
- . M. Cédric LAUSSU

La Présidente du Syndicat Mixte,

Sandra TOLLIS